



Appel à projets 2018

Prix Jeanne-Philippe BEZIAT – Prix Yvette ROUANET

PRIX DE THESE EN CARDIOLOGIE

• Conditions générales

En 2018, la Fondation pour la Recherche Médicale crée un nouvel appel à projets annuel pour soutenir deux jeunes chercheurs réalisant une thèse de sciences en cardiologie.

Cet appel à projets est mis en place grâce à des ressources issues du legs de M^{lle} ROUANET. Il est destiné à financer deux contrats doctoraux de 3 ans qui seront remis par la Fondation pour la recherche médicale sous la forme de Prix de recherche : le Prix Jeanne-Philippe BEZIAT et le Prix Yvette ROUANET.

Toutes les pathologies cardiaques et vasculaires sont concernées. Sont cependant exclus du cadre de cet appel d'offres, les études purement génétiques et les études épidémiologiques, la constitution de cohortes, les essais thérapeutiques ainsi que les projets traitant de la physiopathologie vasculaire associée au cancer.

• Critères d'éligibilité

Les candidats doivent être titulaires d'un Master 2 recherche ou équivalent reconnu par l'Ecole doctorale dont ils dépendent. Ils doivent s'inscrire pour l'année universitaire 2018-2019 (et au plus tard le 1^{er} novembre 2018) en 1^{ère} année de thèse de sciences dans une université française.

Les profils suivants sont éligibles : scientifique, interne en médecine ou en pharmacie, ancien interne en médecine ou pharmacie, médecin ou pharmacien, Chef de Clinique Assistant, Assistant Hospitalo-Universitaire, Praticien Hospitalier. *Important : Pour les candidats PH, AHU, CCA ou titulaires d'un poste hospitalier statutaire, une attestation de mise en disponibilité pour 3 ans doit être fournie.*

Une équipe d'accueil doit obligatoirement être labellisée par un ou des organisme(s) public(s) français de recherche ou d'enseignement supérieur (Inserm, CNRS, Université...) comme suite à une évaluation par l'Aeres/Hceres.

Une équipe d'accueil en France ne peut déposer qu'une seule demande et ce, quel que soit sa taille ou son éventuelle structuration en différents groupes ou thèmes de recherche.

Le travail de thèse doit être réalisé au moins en partie dans un laboratoire de recherche français.

• Critères d'exclusion

Un candidat ayant fait une demande dans le cadre des appels à projets FRM 2018 « Poste de thèse pour internes et assistants » ou « Contrat doctoral » n'est pas éligible à cet appel à projets.

• Financement

Ces Prix sont des aides individuelles et nominatives pour la préparation d'une thèse de sciences.

Ces Prix sont mis en place sous forme de contrat à durée déterminée (CDD) de 3 ans à temps plein, et destinés à couvrir le coût du salaire du doctorant (salaire brut chargé, charges patronales et taxes afférentes).

Le montant de l'aide est de 102 024 € pour 3 ans.

L'employeur sera l'organisme en charge de la gestion de ce type de contrat dans le laboratoire d'accueil (Université, Inserm, Cnrs, ...) sous réserve de son acceptation.

Le contrat ne peut débuter qu'à partir du 1^{er} novembre 2018, sous réserve de l'acceptation de l'organisme gestionnaire.

• **Sélection des dossiers**

Le Jury, effectuera une présélection après examen des dossiers. Les lauréats seront sélectionnés à l'issue d'une audition des candidats présélectionnés. La présence physique des candidats à l'audition est requise.

Début de saisie des dossiers	27 Avril 2018
Fin de saisie des dossiers	02 Août 2018
Présélection	26 septembre 2018
Audition des candidats et sélection	09 octobre 2018

La présélection des dossiers reposera sur les critères suivants :

Directeur de thèse : cursus, publications, expérience d'encadrement

Candidat : cursus, travaux et publications, projet professionnel

Projet : originalité et innovation, justification par rapport aux avancées attendues dans le domaine de la cardiologie, faisabilité, description des travaux confiés au candidat, caractère formateur

☞ Contacts :

Alban JEUNEMAITRE : 01.44.39.75.71 // alban.jeunemaitre@frm.org

Gaëtane POLLIN : 01.44.39.75.74 // gaetane.pollin@frm.org